

Nicolas **LEVIEUX**
Fils de Nicolas et Marguerite De Lyonne

Métier du père : avocat au conseil principal du roi.

Frères et sœurs :

Jean-François, Sg de la Motte d'Esgry cité ci-dessous.
Henriette-Françoise, demi sœur, religieuse ursuline à Montargis.
Marie, demie sœur, cité ci-dessous.

ET LII 70 Le 01.02.1667 Inventaire après décès devant Rollin Prieur et André Bouret

A la requête de Marie Levieux, fille majeure, demeurant rue Tracenonain, paroisse Saint-Nicolas des Champs, habilité à se porter héritière de Jean-François Levieux, sieur de la Motte d'Esgry, secrétaire feu son altesse royale le duc d'Orléans, son frère consanguin, et à la requête de Pierre Capperon, procureur au Châtelet, fondé de procuration passée devant les notaires soussignés le 29.01.dernier, de **Nicolas Levieux**, Sg de Hauteville, frère dudit défunt habilité aussi à sa porter héritier, demeurant place Dauphine, en la maison ou pend pour enseigne le Coq, paroisse Saint-Barthélémy.
Parle d'un contrat passé le 29.03.1664 devant De Saint-Jean et Cartier concernant la succession de Nicolas Levieux et Marguerite De Lyonne.

Contrat de mariage Nicolas Levieux et Marguerite De Lyonne le 16.08.1619 devant Duchesne et Viard.

Inventaire après décès de Marguerite De Lyonne le 31.03.1627 devant Colle et Ogier. Martin de Lyonne, Sr de Cueilli, oncle maternel est subrogé tuteur des mineurs (il s'agit peut-être du père du jésuite **Martin De Lyonne**).

2^{ème} mariage de Nicolas Levieux, avec Henriette Guignard Ct du 15.02.1634 ; notaires non cités.

Décès de Nicolas Levieux père le 25.08.1645

Décès d'Henriette Guignard le 17.01.1643

Plusieurs actes de Nicolas Levieux dans la même étude :

Le 31.12.1667 Il cède à Etienne Bordier secrétaire du lieutenant général de Nemours une partie de la succession de Henriette Françoise Levieux sa sœur consanguine pour 4000 livres..

Le 10.09.1670 sa sœur Marie lui fait une donation de 400 livres car il a décidé de prendre l'ordre de la prêtrise. Il est avocat au parlement et demeure à cette date rue Dauphine en la maison de la veuve Daneau, perruquier, paroisse Saint-André des Arts. Elle a hypothéqué ses biens en particulier la seigneurie de la Motte d'Esgry sise près de Boiscommun en Gâtinais (Loiret).

Le 18.06.1673 Nicolas n'est toujours pas prêtre et les deux parties se désistent. Il habite alors rue Saint-Jacques, paroisse Saint-Séverin.

Jamais il est dit qu'il est veuf et on ne parle pas d'enfant.
Il est désargenté.